

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2011-06-069/MJ du 22 juin 2011 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination d'un membre de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et technologies de santé mentionnée à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale (CNEDIMTS)

NOR : ETSX1130543S

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 22 juin 2011,
Vu la décision n° 2010-09-027/MJ du 1^{er} septembre 2010 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination des vice-présidents et des membres de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et technologies de santé mentionnée à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale (CNEDIMTS) ;

Vu la proposition formulée par les organisations syndicales nationales des prestataires de services mentionnées à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Heïdi GRANDO est nommée membre de la CNEDIMTS, avec voix consultative, en remplacement de Mme Claudine GROUZELLE, démissionnaire.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 22 juin 2011.

Pour le collège :
Le président,
J.-L. HAROUSSEAU